



COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

du 12 juillet 2024

Présents : Jean-Luc, Guy, Dominique, Jean-Pierre, Jean-Pascal, Fred, Pierre (Guilbot), Jean, Richard, Nicolas.

Excusés : Pierre (Guillaume), Charles, Sébastien, Pascal.

1. Situation financière

Compte courant : 9.314,77 €

Compte sur livret : 35.606,17 €

Compte pilotes : 8.546,33 €

40 membres en positif pour 9.986,82 €, 7 membres à 0, 10 membres entre 0 et -150 € pour -780,60 € et 3 membres en négatif pour plus de -150 € pour -659,89 €.

TOTAL : 36.374,61 €

Prêt CIC : reste à rembourser 749,60 € en 3 mensualités de 255,83 € jusqu'au 15.9.2024

Prêt kit ULM : reste à rembourser 12.222,94 € en 41 mensualités de 305,43 € jusqu'au 02.12.2027

Dépense à venir : assurance du 2eme trimestre pour 3.869,87 €

HdV depuis le 1^{er} janvier 2024 arrêté au 10/07 :

Océanair : 103 h 54' dont 53 h 01' en double et 50 h 53' en simple

ULM : 146 h 53' dont 97 h 24' en double et 49 h 29' en simple

Au 06/06/23

127 h 03'

115 h 33'

2. Entretien avion et ULM

AVION OCÉANAIR TC160, F-PSEA

- RAS.

SAVANNAH S

- RAS.

3. Les écoles de pilotage

Pour l'activité avion, un test est programmé prochainement pour Axelle. Cinq élèves sont assidus et réguliers dans leur progression selon Fred. Un nouvel élève de 17 ans pourrait venir gonfler l'effectif, ce qui porterait à 4 les jeunes de moins de 18 ans !

Jean-Pascal forme son dernier élève pour sa qualification - Sébastien Rouet – et il lui reste 4 lâchers machine à effectuer.

4. Assurance

Pierre (Guillaume) suit le dossier sinistre ouvert après l'atterrissage dur de l'Océanair. Un point de divergence est évoqué sur la prise en charge des frais de remise en état, l'assureur ne voulant pas prendre les heures de main d'œuvre de nos mécanos en interne. A suivre...

5. Hangar

Le montant restant à charge sur le projet initial est à ce jour bloquant. Si nous souhaitons continuer cette réflexion, il nous faut approfondir certains points :

- D'abord en interne, recenser les potentiels investisseurs privés.
- En parallèle, revenir vers l'Agglo pour évoquer plusieurs solutions alternatives. Dans cette perspective, il est indispensable de trouver un « chef de projet » au sein du club qui piloterait les démarches.
- Seulement après ces étapes, aborder les différents points légaux et financiers, bail emphytéotique, taxe foncière, ...

En conséquence, si certains d'entre vous souhaitent investir dans une part d'un nouvel hangar (quel que soit sa surface) :

Merci de vous signaler, sachant que la somme serait certainement supérieure à 10000€ et qu'elle ne donnerait pas de Copropriété mais seulement un droit d'usage pour un nombre d'années qui reste à définir.

Dans ce cas merci de le signifier à Jean-Luc.

6. Essence sans plomb 98

Il est évoqué un projet d'investissement dans une cuve mobile de 330 litres pour approvisionner les aéronefs basés en SP98. Certains points sont à valider :

- Arrêté de police de l'aérodrome.
- Assurance du hangar
- Qualité dans le temps du SP98 : Fred valide car assurée pendant 2 mois légalement
- Etablir une gestion de la cuve, avec des questions : qui achète ? qui facture ? provisionner un peu ?...

7. Divers

Nous recherchons toujours un « Web Master » afin de remplacer Hubert qui souhaite passer la main, alors n'hésitez pas !

Les prochaines dates importantes à noter dès maintenant sur vos agendas :

- **Vendredi 6 Septembre : à 18 heures 30 : réunion de bureau suivie d'un repas convivial à 20H.**

BONS VOLS A TOUTES ET TOUS !!!!

Le Secrétaire,

Le Président,